

Mise à mort des porcs à la ferme

Abattage des porcs sur l'exploitation agricole sans stress pour la production de viande





Un nombre croissant d'éleveurs-euses suisses recherchent de nouvelles méthodes pour assurer une mort digne et sans stress à leurs porcs. La question du transport des animaux et le souci croissant du bien-être animal au sein de la société ainsi que les nouvelles connaissances scientifiques ont recentré le débat sur des solutions alternatives à la mise à mort à l'abattoir. La mise à mort à la ferme, c'est-à-dire l'étourdissement et l'abattage directement sur l'exploitation agricole, permettent en effet à l'animal de mourir dans son environnement familier, sans vivre l'expérience éprouvante du chargement, du transport et de l'environnement inconnu. Parallèlement, elle pose des exigences en termes de planification, d'infrastructure et de connaissances techniques et nécessite une réflexion personnelle relative à la mise à mort sur l'exploitation propre.

Cette fiche technique décrit la mise à mort des porcs à la ferme de manière légale, conforme à la réglementation sur la protection des animaux et respectueuse du bien-être des humains comme des animaux. Elle fournit des informations fiables sur les fondements juridiques, les conditions requises sur l'exploitation et la mise en œuvre conforme. Cette fiche technique s'adresse aux agriculteurs-rices qui possèdent déjà une expérience de la mise à mort à la ferme ou souhaitent se lancer dans cette voie. Elle a pour but de les aider à assurer à leurs animaux une fin de vie dans le calme, le respect et la responsabilité.

Sommaire

Pourquoi mettre à mort les porcs sur l'exploitation agricole?	3
Bases juridiques	6
Comparaison des procédés de mises à mort à la ferme	8
Préparatifs pour la mise à mort à la ferme	9
Le jour de la mise à mort:	
importance de la routine pour la sécurité	13
Étapes de la mise à mort à la ferme	
chez le porc	14
Exemples issus de la pratique	19

Pourquoi mettre à mort les porcs sur l'exploitation agricole?

Définition de la mise à mort à la ferme

La mise à mort à la ferme consiste à étourdir, puis à mettre à mort les animaux par saignée, directement sur l'exploitation agricole. La transformation est ensuite effectuée dans un abattoir autorisé. Elle diffère donc de l'abattage conventionnel en ce qu'elle inclut uniquement l'étourdissement et la mise à mort sur place.

Spécificité d'une mise à mort à la ferme

Les animaux ne sont pas transportés vivants jusqu'à l'abattoir, mais seulement après leur mort.

Moins de stress pour l'animal et le personnel

L'abattage des animaux est un processus en plusieurs étapes qui peut engendrer un stress plus ou moins important selon les animaux. Chacune de ces étapes, des préparatifs à l'abattage effectif, a des répercussions sur le bien-être animal.

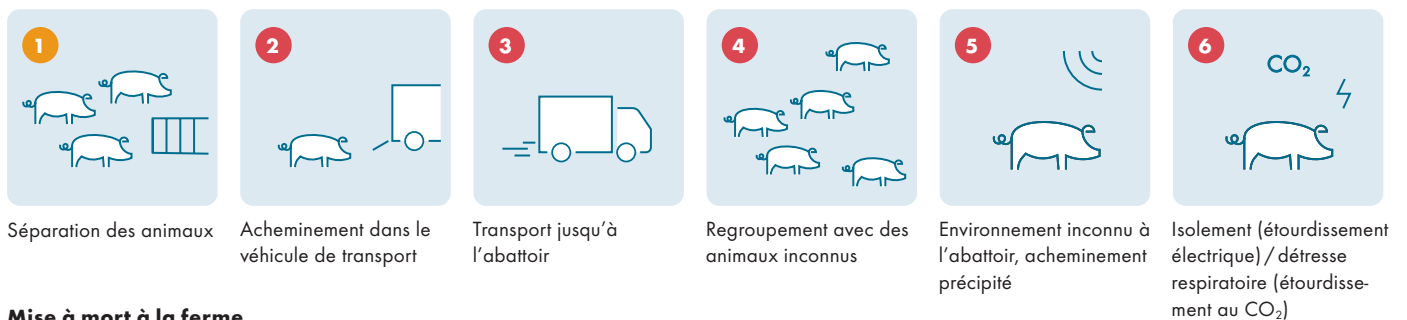
Principaux facteurs de stress liés à l'abattage à l'abattoir

- Séparation des congénères familiers
- Chargement dans le véhicule de transport
- Transport jusqu'à l'abattoir
- Regroupement avec des animaux inconnus
- Environnement inhabituel à l'abattoir
- Acheminement précipité à l'abattoir
- Isolement (étourdissement électrique)
- Détresse respiratoire (étourdissement au CO₂)

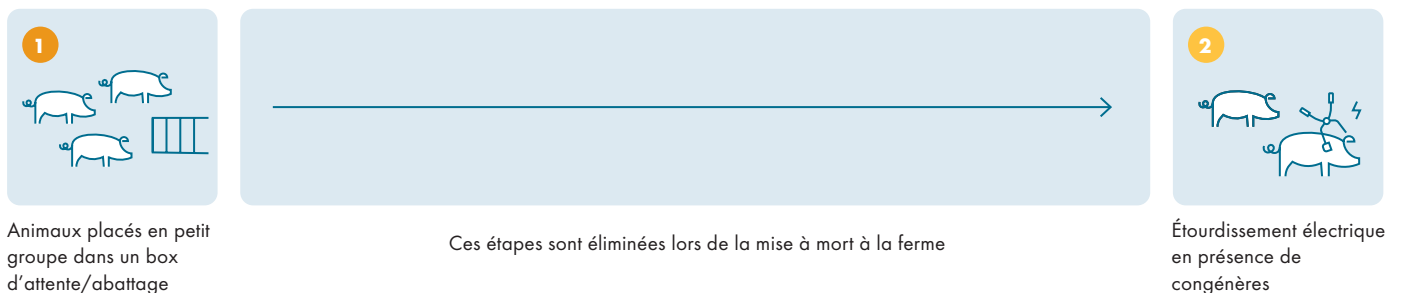
Pratiquée correctement, la mise à mort à la ferme peut réduire le stress vécu par les animaux. En termes de bien-être animal, il est donc préférable de ne pas avoir à transporter les animaux vivants.

Figure 1: Estimation du stress à l'abattoir par rapport au stress de la mise à mort à la ferme

Abattoir



Mise à mort à la ferme



● Stress réduit ● Stress modéré ● Stress élevé



Pour éviter le stress avant la mise à mort à la ferme, les animaux sont placés avec des congénères familiers dans le box d'abattage cinq jours auparavant.

Les éleveurs·euses en tirent également un bénéfice: le fait de savoir que la mise à mort à la ferme diminue le stress des animaux peut également alléger le fardeau émotionnel pour le personnel de l'exploitation.

Conseil: tout est dans la préparation

Pour une mise à mort à la ferme réussie:

- **En discuter sans tarder** avec toutes les parties prenantes
- La procédure prévue doit être décrite dans la demande d'**autorisation** adressée à l'office vétérinaire cantonal.
- Si les animaux doivent **être déplacés** du box d'attente au box d'abattage le jour de la mise à mort, il convient de s'y exercer et d'associer le parcours à des expériences positives (p. ex., nourriture).

Bien-être animal: une responsabilité

L'ordonnance suisse sur la protection des animaux lors de leur abattage (OPAnAb) régit le déchargement, l'hébergement, l'acheminement, l'étourdissement et la mise à mort par saignée des animaux à l'abattoir. Une étude sur le contrôle des abattoirs¹ menée par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) en 2020 a conclu que les abattoirs contrôlés n'appliquaient pas suffisamment l'ordonnance. Certes, l'échantillon de l'étude n'est pas représentatif, car des abattoirs problématiques ont été sciemment sélectionnés. Cependant, le bilan est sans appel: «La majorité des abattoirs à faible capacité et près de la moitié des grands abattoirs contrôlés présentent des manquements en termes de respect du bien-être animal. Cela concerne en particulier l'hébergement durant la nuit, ainsi que l'étourdissement et la saignée. L'efficacité de l'étourdissement et de la saignée notamment est insuffisamment contrôlée. De plus, l'autocontrôle des abattoirs, obligatoire dans le cadre de la réglementation sur le bien-être animal, n'est généralement pas réalisé.» La mise à mort à la ferme représente donc une méthode alternative qui permet aux exploitant·es de veiller au respect du bien-être et de la protection des animaux.

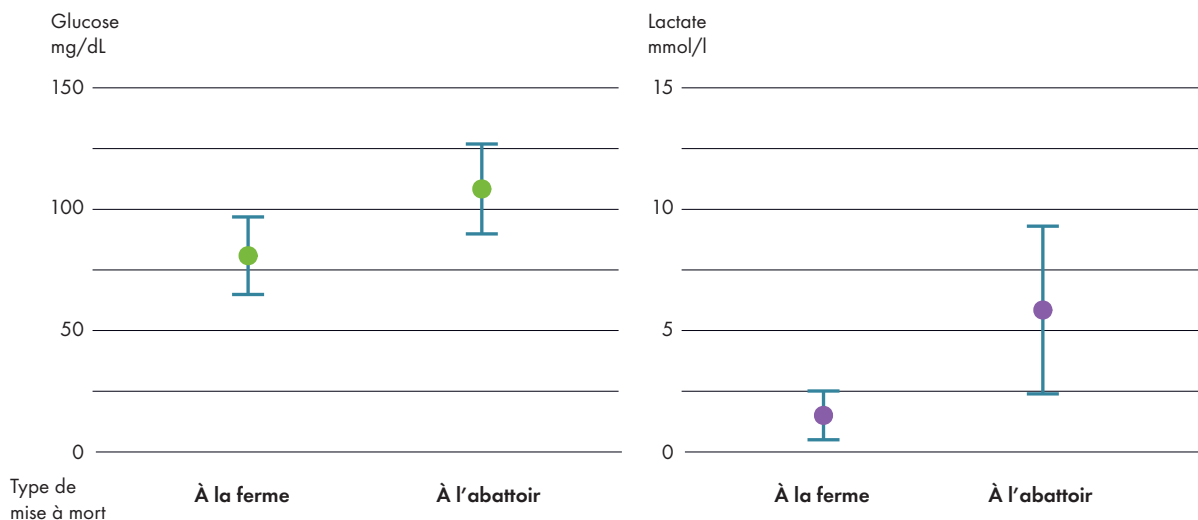
Le stress chez le porc

Le porc est une espèce très sociale qui évolue au sein de groupes familiaux stables. Chaque animal connaît sa place au sein du groupe. L'arrivée d'autres animaux ou la formation de nouveaux groupes perturbe les relations de dominance établies. Il s'ensuit des luttes hiérarchiques, source de stress. Ces situations surviennent lorsque la composition du groupe est modifiée pour l'abattage. Même la séparation d'un seul animal du groupe engendre un stress important.

Outre la composition du groupe, d'autres facteurs influencent fortement le niveau de stress des porcs.

1 OSAV (2020). Protection des animaux et contrôle des viandes dans les abattoirs. Disponible sur osav.admin.ch > Aliments et nutrition > Sécurité des aliments > Responsabilités > Abattoirs > Informations complémentaires > Publications > [Rapport](#)

Figure 2: Comparaison des marqueurs de stress lors de la mise à mort à l'abattoir et à la ferme



Facteurs de stress chez le porc

- Composition instable du groupe
- Faim et soif
- Environnement nouveau et inhabituel
- Mouvements brusques
- Bruit
- Sons non familiers
- Processus inhabituels

Dès qu'un animal est stressé, l'agitation gagne rapidement le groupe. Les porcs perçoivent la tension de leurs congénères et réagissent en conséquence.

Mesurer le stress chez le porc

Les indicateurs de stress sont non seulement comportementaux, mais également physiologiques (paramètres sanguins). Le sang recueilli lors de la saignée peut être analysé à la recherche de marqueurs de stress.

Signes comportementaux du stress

- Vocalisations (couinements, cris aigus)
- Mastication à vide
- Queue pendante
- Tentatives de fuite
- Bagarres
- Bousculades entre congénères

Marqueurs de stress dans le sang de saignée

- Taux de cortisol, hormone du stress: augmente en cas stress persistant
- Taux de lactate, marqueur de stress physique, p. ex. en cas de transport, de mouvement ou de fatigue
- Taux de glucose: augmente en cas de stress aigu pour un apport d'énergie rapide

C'est scientifiquement démontré: la mise à mort à la ferme réduit le stress

Entre 2022 et 2024, le FiBL a mené des études sur le stress ressenti par les porcs. Une comparaison a été effectuée entre la mise à mort à l'abattoir et sur l'exploitation agricole. Les échantillons sanguins ont mis en évidence des taux de marqueurs de stress plus faibles chez les animaux mis à mort à la ferme par rapport aux animaux mis à mort à l'abattoir.

Éviter le stress avant la mise à mort

Une préparation rigoureuse des animaux avant la mise à mort à la ferme est essentielle pour éviter le stress. À cet égard, la composition des groupes est décisive.

Une bonne préparation réduit le stress

- Cinq jours avant: former de petits groupes stables de cinq animaux max.
- Garder ensemble les congénères familiers.
- Prévoir un espace suffisant pour éviter les luttes hiérarchiques.
- Ne pas former de nouveaux groupes juste avant la mise à mort.

Le comportement humain à l'égard des animaux a également une forte influence sur leur niveau de stress. Dans les cheptels de petite taille, comme c'est souvent le cas en agriculture bio, les animaux connaissent leur environnement et le personnel. Cette familiarité réduit nettement les réactions de stress.

Un comportement calme est essentiel

- Éviter les bruits forts.
- Adopter une attitude calme et maîtrisée avec les animaux.
- Habituer très tôt les animaux à la présence humaine dans la porcherie (soins quotidiens, gestes calmes, etc.).

Bases juridiques

Autorisation obligatoire pour la mise à mort à la ferme

Toute exploitation qui souhaite pratiquer la mise à mort à la ferme pour la production de viande doit obtenir une autorisation officielle, délivrée par l'office vétérinaire cantonal.

Téléchargez le formulaire de demande d'autorisation

Le formulaire est disponible sur le site de l'OSAV ou sur le site de l'office vétérinaire cantonal dans certains cantons.

OSAV, Dispositions relatives aux abattoirs, disponible sur osav.admin.ch > Aliments et nutriments > Sécurité des aliments > Responsabilités > Abattoirs > Informations complémentaires > En détail > Mise à mort à la ferme ou au pré > [Mise à mort à la ferme pour la production de viande - demande d'autorisation](#)

Outre la demande d'autorisation, les documents suivants doivent être fournis:

- **Plan de situation ou d'occupation** du site sur lequel la mise à mort à la ferme doit avoir lieu
- Description de la **procédure** prévue: personnes, tâches, délais, modalités et moyens
- Accord signé conclu avec l'**abattoir** dans lequel les animaux seront éviscérés après la mise à mort à la ferme
- S'il est fait appel à un prestataire externe pour la mise à mort à la ferme: **contrat avec le prestataire**
- **Attestation de compétences** des personnes qui effectuent l'étourdissement et la saignée
- Concept et modèle pour l'**autocontrôle**

Téléchargez les formulaires, les check-lists et les accords

bioactualites.ch > Élevages > Abattage > Étapes à suivre pour la mise à mort à la ferme et au pré > Formulaires > [Mise à mort à la ferme et au pré pour la production de viande: Demandes et check-lists](#)

Pour recevoir une autorisation de mise à mort à la ferme, toutes les prescriptions relatives à la protection animale, aux épizooties et aux denrées alimentaires doivent être respectées, à savoir des appareils d'étourdissement et de rechange opérationnels et entretenus, un personnel formé et compétent et la conformité aux normes d'hygiène.



Les mêmes règles d'hygiène s'appliquent pour la mise à mort à la ferme et à l'abattoir: des équipements propres, une bonne hygiène personnelle et un lieu d'abattage qui peut être nettoyé sont obligatoires.

Protection des animaux mis à mort à la ferme

L'ordonnance de l'OSAV sur la protection des animaux lors de leur abattage (OPAnAb) règle les aspects techniques de la protection des animaux lors de l'abattage. Elle s'appuie sur l'ordonnance suisse sur la protection des animaux (OPAn). Les mêmes dispositions s'appliquent à la mise à mort à la ferme.

Étourdissement

- **Étourdissement obligatoire:** les porcs doivent être étourdis au moment de leur mise à mort (art. 178, OPAn).
- **Contention:** avant l'étourdissement, les porcs regroupés dans un petit espace et étourdis au moyen d'une pince électrique ne doivent pas faire l'objet d'une contention (art. 2c, OPAnAb).
- **Efficacité rapide:** la perte de perception et de sensibilité des animaux doit intervenir dans la première seconde en cas d'étourdissement électrique (art. 5B, OPAnAb).

- **Contrôle de l'étourdissement:** l'efficacité de l'étourdissement doit être vérifiée immédiatement avant la saignée. Si un animal présente des signes de sensibilité et de perception, il doit faire sans retard l'objet d'un nouvel étourdissement techniquement correct. À cet effet, des équipements de rechange appropriés doivent être disponibles (art. 6a et 7, OPAnAb).

Saignée

- **Immédiatement après l'étourdissement:** après le passage du courant par le cœur, l'incision de saignée doit être effectuée au plus tard dans les 30 secondes (art. 9, annexe 4, ch. 7, OPAnAb).
- **Exécution:** la saignée est effectuée par une incision thoracique. L'efficacité de la saignée doit être régulièrement vérifiée et la mort effective de l'animal doit être contrôlée (art. 10 et 12, OPAnAb).

Règles d'hygiène

Les mêmes normes d'hygiène s'appliquent pour les animaux mis à mort à la ferme et à l'abattoir.

Transport




Après la mise à mort à la ferme, les carcasses doivent être acheminées avec le sang de saignée jusqu'à un abattoir agréé. Le transport doit être effectué dans un véhicule ou une remorque adaptés, conçus à cet effet et exclusivement dédiés au transport d'animaux mis à mort à la ferme.

Saignée

La saignée doit être réalisée par une personne expérimentée et compétente, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène. Comme à l'abattoir, un équipement adéquat doit être à disposition pour le nettoyage et la désinfection des couteaux. Autre possibilité: utiliser une installation de stérilisation des couteaux. Le sang doit être recueilli en respectant les règles d'hygiène et transporté à l'abattoir avec la carcasse.

Comparaison des procédés de mises à mort à la ferme

Tableau 1: Responsabilités pour la mise à mort à la ferme

	 Prestataire de services	 Boucher-ère	 Agriculteur-riche
Infrastructure	Prestataire de services <ul style="list-style-type: none"> Matériel d'étourdissement et de mise à mort Remorque de transport Agriculteur-riche <ul style="list-style-type: none"> Infrastructure pour le conditionnement et la préparation des animaux 	Boucher-ère <ul style="list-style-type: none"> Matériel d'étourdissement et de mise à mort Évent. une remorque de transport Agriculteur-riche <ul style="list-style-type: none"> Box d'étourdissement Dispositif de levage Infrastructure pour se former avec les animaux 	<ul style="list-style-type: none"> Matériel d'étourdissement et de mise à mort Remorque de transport Box d'étourdissement Dispositif de levage Infrastructure pour se former avec les animaux
Compétence pour la mise à mort à la ferme	Prestataire de services: oui Agriculteur-riche: non	Boucher-ère: oui Agriculteur-riche: non	Agriculteur-riche: oui
Procédure d'autorisation	Principalement par le prestataire de services	Par l'agriculteur-riche	Par l'agriculteur-riche
Préparation	Par l'agriculteur-riche; le prestataire peut mettre à disposition l'infrastructure pour s'exercer	Par l'agriculteur-riche	Par l'agriculteur-riche
Coûts	<ul style="list-style-type: none"> Coûts par mise à mort à la ferme variables selon le prestataire de services 	<ul style="list-style-type: none"> Coûts plutôt faibles pour la mise à mort à la ferme par le/la boucher-ère 	<ul style="list-style-type: none"> Coûts du matériel d'étourdissement et de saignée Coûts de mise en œuvre faibles

La mise à mort à la ferme peut être réalisée par le prestataire de services, les bouchers-ères ou les éleveurs-euses. Les besoins en infrastructure, les coûts et la responsabilité individuelle dépendent de l'option choisie.



Le box d'abattage doit être fonctionnel et adapté aux animaux: sol non glissant, installations fixes et raccordements techniques pour l'étourdissement, le nettoyage et le transport. Cela permet de s'assurer que la mise à mort se déroule autant que possible sans stress et en toute sécurité pour les personnes comme pour les animaux.

Préparatifs pour la mise à mort à la ferme

Une préparation rigoureuse est la clé du bon déroulement d'une mise à mort à la ferme. Elle diminue le stress pour le personnel comme pour l'animal. Chaque étape doit être bien pensée et organisée au préalable afin qu'aucune incertitude ne subsiste le jour de l'abattage.

Infrastructure

Il est préférable d'abattre les porcs directement dans le box d'attente. Celui-ci doit être équipé d'une mangeoire, d'un abreuvoir et d'un espace de repos, conformément au cahier des charges du label.

Conseil pratique: abattre tôt le matin

Les marqueurs de stress sanguins sont moins élevés lorsque les porcs sont mis à mort tôt le matin et, si possible, pendant une phase de repos.

L'application de la pince électrique est également plus facile lorsque les animaux sont couchés sur le flanc et ne doivent être que légèrement redressés. Le box d'abattage doit être suffisamment grand pour assurer une liberté de mouvement aux animaux comme au personnel. Cela permet d'éviter que les animaux ne se touchent ou ne se retrouvent acculés, ce qui provoque un stress.

Exigences importantes pour le box d'abattage

- **Taille suffisamment grande** afin que les autres porcs puissent esquiver l'animal mis à mort lors de son étourdissement.
- **Sol non glissant** pour éviter que les animaux ne se blessent et que l'exécutant-e ne perde pas l'équilibre.
- **Installations fixes**, notamment les mangeoires ou les grilles de séparation, afin que les porcs ne déplacent rien ou ne produisent pas de bruits forts lors de la manipulation de l'infrastructure.
- **Barrière visuelle** pour les congénères présents dans le box. Si les animaux doivent être isolés pour l'abattage, il est préférable qu'ils puissent garder un contact visuel avec les autres porcs pour réduire le stress de la séparation.
- **Prise de courant** à proximité pour raccorder la pince d'étourdissement.
- **Point d'eau** pour nettoyer les surfaces de travail et asperger les animaux avant la mise en mort.
- **Dispositif de levage motorisé avec châssis en acier** pour soulever plus aisément l'animal après la saignée et faciliter le chargement de la carcasse dans la remorque sans véhicule supplémentaire. Il est également possible d'utiliser un chargeur de ferme ou un chargeur frontal.
- **Appareil de rechange pour l'étourdissement** à disposition en cas de problèmes techniques.



La décision d'une mise à mort à la ferme est un défi émotionnel et organisationnel. Une répartition claire des tâches, une concertation sur la procédure, la possibilité de faire ses adieux et une réflexion personnelle aident à assumer la responsabilité en pleine conscience.

Conseil pratique: éviter l'isolement social

Il est très important d'éviter l'isolement social du dernier animal à abattre. La présence de deux animaux supplémentaires constitue la meilleure solution. Si cela n'est pas possible, les porcs doivent avoir au minimum un contact visuel avec leurs congénères.

Les animaux supplémentaires ne doivent subir aucun stress tout au long de la procédure et être rapidement réintégrés au groupe après la mise à mort pour éviter qu'ils n'associent le box d'abattage à une expérience négative.

Notification en temps utile aux autorités et à l'équipe

Les autorités vétérinaires compétentes doivent être informées au moins cinq jours avant la mise à mort à la ferme prévue. Ensuite, une date est fixée pour le contrôle des animaux avant l'abattage et les derniers détails sont réglés.

Personnes obligatoirement présentes

La mise à mort à la ferme nécessite la présence de deux personnes minimum:

- Le/la boucher-ère ou la personne chargée de l'étourdissement et de la saignée
- La personne qui s'occupe des animaux

Préparation des animaux

Les animaux qui connaissent la procédure, le box d'abattage et le parcours sont nettement plus détendus.

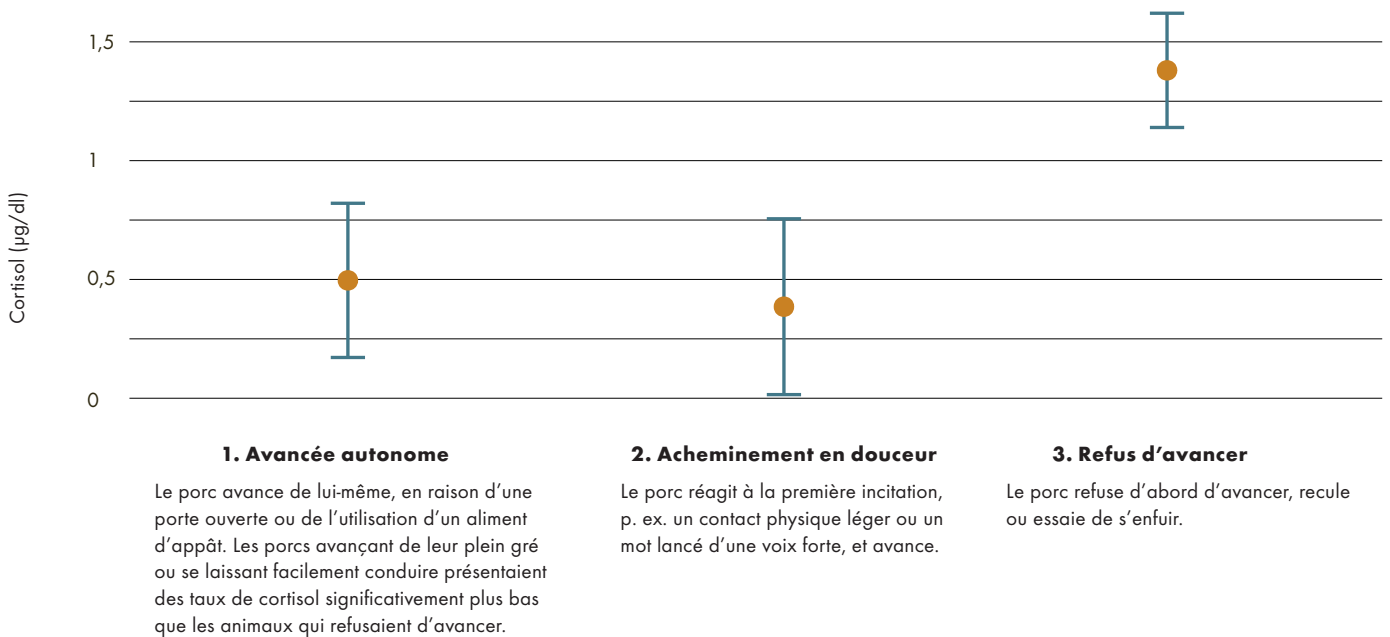
Conseil pratique: la routine diminue le stress

- **Habituation au box:** les animaux doivent être amenés dans le box d'abattage/attente au moins cinq jours avant leur mise à mort.
- **Groupes d'animaux familiers:** les animaux amenés ensemble dans le box d'abattage/attente doivent se connaître.
- **Habituation précoce aux humains:** les animaux doivent s'habituer à être touchés sur tout le corps, en particulier derrière les oreilles (point de positionnement de la pince électrique).
- **Acheminement correct:** s'il est nécessaire d'acheminer les animaux, il convient de s'exercer au préalable. Le stress peut être évité en marchant calmement derrière les animaux, sans contact physique.

Le comportement humain, principal facteur de stress des animaux

Plus les préparatifs se font dans le calme, plus le stress diminue. En général, moins les animaux sont déplacés lors de la mise à mort à la ferme, plus les taux des marqueurs mesurés sont bas. Inversement, les porcs sont plus stressés lorsqu'ils sont acheminés de force ou poussés par le personnel. Leur manipulation est alors plus difficile, car ils résistent, reculent ou poussent des cris forts. Frapper dans les mains ou faire taire, pousser, tapoter ou battre les animaux les déstabilise et complique en réalité les préparatifs.

Figure 3: Corrélation entre le niveau de stress et le comportement des porcs à l'acheminement



Le graphique montre le comportement des porcs dans une situation d'acheminement habituelle. Les animaux sont classés en trois groupes, selon leur réaction. Les porcs avançant de leur plein gré ou se laissant facilement conduire présentaient des taux de cortisol, marqueur de stress, significativement plus bas que les animaux qui refusaient d'avancer. Une avancée calme et autonome est directement corrélée à de faibles taux de marqueurs de stress, critère essentiel pour une mise à mort à la ferme respectueuse du bien-être animal.

Préparation des éleveurs-euses

La mise à mort des animaux sur l'exploitation, dans un endroit qui leur est familier, peut être une source de soulagement pour les personnes concernées, car elles peuvent organiser le processus de la manière la moins stressante possible. La décision de mise à mort à la ferme soulève des questions non seulement d'organisation, mais aussi d'ordre émotionnel:

- Comment gérer cette responsabilité personnellement?
- Est-ce que je souhaite faire mes adieux à l'animal et si oui, comment?
- Quelles tâches dois-je déléguer et quelles autres dois-je assurer moi-même?

Dans ce cadre, les réflexions sur la mort, la responsabilité humaine et la relation avec les animaux doivent avoir leur place. Pour trouver des réponses à ces questions et à d'autres, l'échange avec des collègues de la profession peut s'avérer très précieux.

Échanges du réseau Mise à mort à la ferme
[bioactualités.ch > Élevages > Abattage > Réseau Mise à mort à la ferme](#)

La perception personnelle pour optimiser la mise à mort à la ferme

Les agriculteurs-rices constatent bien souvent que les mesures des marqueurs de stress confirment leur perception du comportement animal. Leurs observations offrent donc un moyen fiable pour améliorer encore la procédure.

Contrôle des animaux avant l'abattage

Avant chaque abattage, l'état de santé des animaux doit être contrôlé. Le contrôle des animaux avant l'abattage est effectué par le/la vétérinaire officiel-le ou un-e vétérinaire mandaté-e. Le contrôle des animaux avant l'abattage sur l'exploitation agricole se déroule de manière similaire à celui réalisé à l'abattoir.

Remarque importante

- Le contrôle doit avoir lieu maximum trois jours avant l'abattage.
- La date et l'heure du contrôle et de la mise à mort à la ferme doivent être documentées.

Check-list – Préparatifs pour la mise à mort à la ferme

Planification et notification

- Fixer une date pour la mise à mort à la ferme
- Envoyer une demande (avec tous les documents) à l'office vétérinaire cantonal
- Fixer une date pour le contrôle des animaux avant l'abattage par le/la vétérinaire officiel.le

Équipe et responsabilités

- Désigner le/la boucher-ère, le prestataire de services ou la personne qualifiée pour l'étourdissement et la saignée
- Briefer la ou les personnes qui s'occupent des animaux
- Répartir clairement les responsabilités et les tâches entre toutes les parties prenantes

Préparation de l'infrastructure

- Nettoyer le box d'abattage, installer une barrière visuelle et des éléments fixes
- Planifier l'accès au box d'abattage (parcours bref, calme, sol non glissant)
- Vérifier les raccordements techniques (courant et eau)
- Préparer le dispositif de levage et le moyen de transport

Préparation des animaux

- Constituer un groupe de cinq animaux max. qui se connaissent
- Habituer les animaux au box d'abattage (accès sans contrainte à plusieurs reprises)
- Habituer les animaux à la présence humaine, à l'acheminement dans le calme et au contact physique
- Désigner et inclure des congénères
- Unité d'abattage mobile (MSE): installer l'équipement à l'avance pour permettre aux animaux de s'y habituer

Documentation et autocontrôle

- Remplir et vérifier la check-list d'autocontrôle
- Mettre à jour le protocole d'hygiène (y compris les cycles de nettoyage)
- Mener une consultation avec l'abattoir (conclusion d'un accord)

Le jour de la mise à mort: importance de la routine pour la sécurité

Le jour de la mise à mort à la ferme, le calme, la fiabilité et la prévisibilité priment. Il convient de suivre à la lettre l'intégralité de la procédure qui a été répétée avec les animaux. Le moindre écart peut être source de stress.

Abattre tôt le matin

- Les porcs ne sont pas des lève-tôt, ils somnolent encore souvent tôt le matin.
- Aux premières heures du jour, la ferme est calme et le risque de perturbations par des visites est faible.
- En été, les températures plus fraîches le matin sont également un atout, en particulier pour le transport.

Même procédure que lors de la préparation

- Il ne doit y avoir aucune nouveauté pour les animaux: même parcours, mêmes personnes et même rythme que les jours précédents.
- Toutes les parties prenantes savent ce qu'elles doivent faire. On évite ainsi la précipitation.

Éliminer les facteurs de stress

- Pas de bruits forts, pas d'acheminement précipité.
- Affourager les animaux normalement: ils ne doivent pas avoir faim ni soif.
- La composition du groupe doit rester la même: les animaux destinés à l'abattage et au moins un congénère.

Contrôler le fonctionnement du matériel

- Les appareils doivent être entretenus régulièrement.
- Si la pince électrique ne fonctionne pas, un appareil de rechange ou un pistolet à tige perforante doit être à disposition.
- Contrôler et nettoyer la pince électrique et l'appareil de rechange avant utilisation.
- Éliminer l'excès de poils sur les zones d'application des électrodes et humidifier celles-ci pour assurer le passage du courant.
- Les couteaux servant à la saignée doivent être bien aiguisés, nettoyés et désinfectés.

Check-list – Contrôle technique et hygiénique avant la mise à mort à la ferme

Technique

- Vérifier le bon fonctionnement de l'appareil d'étourdissement et le nettoyer
- Préparer un appareil de rechange
- Contrôler le raccordement électrique
- Humidifier les zones d'application des électrodes et raser le cas échéant
- Aiguiser et désinfecter le couteau de saignée

Hygiénique

- Contrôler le raccordement d'eau
- Préparer les produits nettoyants et désinfectants
- Prévoir des vêtements de protection
- Se laver les mains

Étapes de la mise à mort à la ferme chez le porc

Figure 4: Déroulement de la mise à mort à la ferme

Les jours précédant l'abattage

				
Informers les autorités, mobiliser le personnel	Organiser le contrôle des animaux avant l'abattage	Habituer les animaux à la proximité avec les humains et au contact à la tête	Remplir le document d'accompagnement	Préparer la remorque, le dispositif de levage et le matériel
5 jours min. avant l'abattage	~3 jours avant l'abattage jusqu'au jour de l'abattage	~3 jours avant l'abattage, tous les jours jusqu'à l'abattage	veille de l'abattage	veille de l'abattage jusqu'au jour de l'abattage

Le jour de l'abattage

				
Contrôle des animaux par le/la vétérinaire avant l'abattage	Conduire les animaux dans le box d'abattage/attente	Tester la pince électrique et le pistolet à tige perforante, préparer des appareils de recharge	Étourdissement	Contrôler les signes vitaux
				
Saignée	Transport à l'abattoir	Dépouillement et éviscération	Contrôle des viandes par le/la vétérinaire	Autocontrôle, nettoyage
30 s max. jusqu'à la saignée en cas de passage du courant par la tête et le cœur	trajet d'environ 1 heure	délai de 90 min. entre la saignée et l'éviscération		

Position des animaux dans le box d'abattage

L'animal doit être étourdi dans un endroit approprié du box d'abattage. Pour l'attirer calmement jusqu'à cet endroit, il convient de lui donner des petits aliments, comme des grains de maïs. Les aliments plus gros (restes de pain p. ex.), que les porcs peuvent garder plus longtemps en bouche, ne conviennent pas, car ils augmentent le risque de compétition au sein du groupe, ce qui peut semer le trouble.

Étourdissement

L'étourdissement a pour but d'abolir la conscience et la sensibilité à la douleur avant que l'animal ne soit tué par saignée. Après l'étourdissement électrique, les porcs ont généralement moins de mouvements incontrôlés qu'après un tir au pistolet à tige perforante, ce qui facilite la manipulation et diminue le risque d'accident. De plus, l'étourdissement électrique chez le porc est plus fiable. C'est pourquoi il est utilisé plutôt que le pistolet à tige perforante, comme chez les bovins. Certains prestataires de services combinent la pince électrique et le pistolet à tige perforante. Il convient de s'assurer auprès de l'office vétérinaire cantonal que cette procédure combinée est autorisée.

Méthodes d'étourdissement électrique

1) Passage du courant par la tête: autorisé, mais non recommandé

- Les électrodes de la pince électrique sont appliquées des deux côtés de la tête.
- But: perte de conscience immédiate de l'animal

Cette méthode ne suffit pas à elle seule.

2) Passage du courant par la tête et le cœur: recommandé

- Première phase identique: appliquer les électrodes des deux côtés de la tête
- Seconde phase: appliquer une électrode à la tête et l'autre en regard de la position anatomique du cœur
- But: perte de conscience et arrêt cardiaque



Passage du courant par la tête: la pince d'étourdissement est placée des deux côtés de la tête du porc, entre l'oreille et l'œil (à la base de l'oreille) afin de permettre le passage du courant dans le cerveau.



Passage du courant par la tête et le cœur: application des électrodes à la tête, puis deuxième application sur le thorax. Cette méthode entraîne un étourdissement et un arrêt cardiaque simultanés.

Contrôle de l'efficacité de l'étourdissement

Après l'étourdissement, il est impératif de vérifier que l'animal est effectivement inconscient. Ce n'est qu'ensuite que la saignée peut être réalisée. Cette vérification est également incluse dans l'autocontrôle et doit être documentée. Le formulaire doit être présenté sur demande à l'office vétérinaire cantonal.



Entre l'étourdissement et la saignée, il ne doit s'écouler que quelques secondes. Les procédures d'étourdissement, de levage et d'incision doivent donc être coordonnées avec précision et s'enchaîner sans interruption.

Tableau 2: Délai pour l'incision de saignée

Type d'étourdissement	Délai d'incision max.
Passage du courant par la tête	10 secondes
Passage du courant par la tête et le cœur	30 secondes
Combiné au pistolet à tige perforante	Aucune modification du délai

Signes visibles d'un étourdissement correct

- Raidissement et effondrement instantanés
- Pas de mouvements volontaires ni de tentative de redressement
- Contractions musculaires toniques (rigidité), suivi d'une phase clonique (spasmes rythmiques)
- Pas de réflexe respiratoire/mouvement du thorax
- Pas de mouvements dirigés des yeux
- Pas de fermeture spontanée des paupières
- Pas de vocalisations
- Pas de réaction à l'incision de saignée

Contrôle de l'étourdissement correct

- Le toucher de la cornée ne déclenche pas de réflexe palpébral.
- L'animal étourdi ne réagit pas lors de la compression de la cloison nasale avec une pince.

Saignée

La saignée entraîne la mort de l'animal et doit être effectuée immédiatement après l'étourdissement, pour éviter un retour à la conscience.

Position de l'animal lors de la saignée

Avant la saignée, l'animal étourdi doit être mis dans une position permettant d'accéder à la région du thorax et du cou pour que l'incision de saignée puisse être effectuée correctement. L'animal étourdi peut être saigné en position couchée ou suspendue. Une perte de sang rapide réduit le risque de retour à la conscience et à la sensibilité après l'étourdissement, et donc la nécessité d'un nouvel étourdissement. Par conséquent, il est recommandé de saigner les porcs en position suspendue.

Équipement utilisé pour suspendre l'animal

- Chaîne fixée à une patte postérieure
- Tracteur avec chargeur frontal
- Dispositif de levage motorisé monté sur un châssis en acier

Précautions à prendre lors de la saignée

- Il est recommandé d'effectuer une incision au thorax pour la saignée.
- L'incision doit être suffisamment large pour que le sang s'écoule abondamment.
- Le sang ne doit pas s'accumuler sous la peau.
- Les animaux insuffisamment étourdis sont plus difficiles à saigner.
- Les couteaux doivent être suffisamment longs (lame d'au moins 16 cm), bien aiguisés et désinfectés.
- Le déroulement de la saignée doit être contrôlé à intervalles réguliers.

Signe d'une mort effective

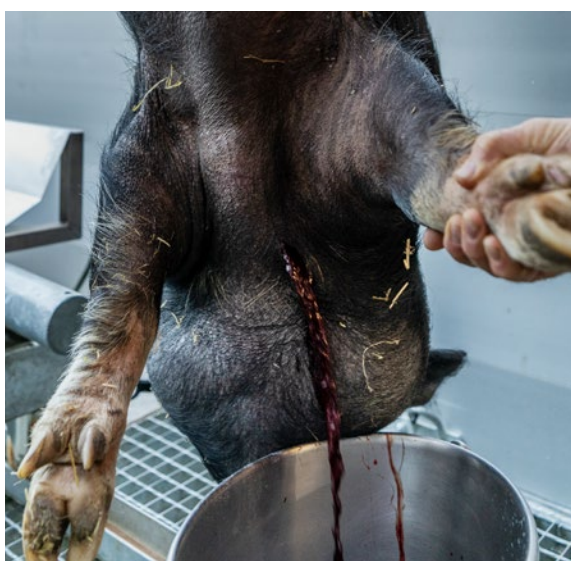
Dilatation maximale de la pupille

Recueil et élimination du sang

Un porc à l'engrais perd environ 5 à 9 litres de sang lors de la saignée. Le sang doit être recueilli conformément aux règles d'hygiène et éliminé correctement, comme les parties de la carcasse qui ne seront pas utilisées.

Récipients adaptés

- Bassines en plastique étanches munies d'un couvercle, pouvant être fixées pour le transport
- Seaux en plastique avec une ouverture suffisamment large!



Lors de la saignée, un porc perd plusieurs litres de sang, qui doit être recueilli conformément aux règles d'hygiène dans des récipients étanches appropriés, puis éliminé en bonne et due forme.

Transport de la carcasse jusqu'à l'abattoir

Après la saignée, la carcasse est acheminée dans un abattoir situé à proximité, afin d'être éviscérée, réfrigérée et transformée.

Dispositions légales et délais

La carcasse ne doit être chargée que lorsque:

- l'animal a été entièrement vidé de son sang (au moins 3 minutes après l'incision de saignée);
- la mort a été constatée (p. ex., dilatation des pupilles).

Délais à respecter après la saignée

- **Suisse (juin 2025):** l'éviscération doit être effectuée dans les 90 minutes suivant l'incision de saignée (saignée, chargement, transport, échaudage et éviscération de la carcasse dans les 90 minutes).
- **UE:** la carcasse doit arriver à l'abattoir, être éviscérée et réfrigérée 2 heures au plus après l'abattage du premier animal.

En général, les délais et le trajet doivent être aussi courts que possible.

Organisation du transport

Après la mise à mort et le contrôle, la carcasse doit être chargée et fixée sur la remorque. Il faut se renseigner préalablement sur les modalités de réception auprès de l'abattoir:

- Qui réceptionnera la carcasse?
- Comment sera-t-elle convoyée dans l'établissement (élevateur, convoyeur, chariot)?

Documents à fournir

- Document d'accompagnement pour le transport
- Formulaire de contrôle des animaux avant l'abattage, signé par le/la vétérinaire officiel.le.

Options pour le transport

Remorque T-Trailer transformée

À l'origine, les T-Trailer étaient destinées au transport des carcasses de bovins. Leur avantage: les carcasses peuvent être transportées directement à l'abattoir sur un châssis mobile, fixé dans la remorque. Pour le transport des carcasses de porcs, un brancard adapté est installé dans le châssis. Ce brancard est facile à monter, à retirer et à nettoyer. La photo ci-dessous montre un brancard qui peut accueillir deux porcs.



L'installation d'un brancard adapté aux carcasses de porc dans la remorque T-Trailer et le transport direct à l'abattoir permettent une transformation hygiénique et efficace.



Pour le transport des carcasses de porc après la mise à mort à la ferme, la remorque est équipée d'une bâche approuvée pour une utilisation en contact avec les aliments. Elle protège la peau des porcs de la contamination et est facile à nettoyer, condition indispensable au respect des normes d'hygiène.

Remorque (solution standard)

Pour le transport de carcasses dans le cadre de la mise à mort à la ferme, une remorque du commerce peut être utilisée à condition qu'elle soit conforme aux normes d'hygiène et autorisée à cette fin par l'office vétérinaire cantonal compétent. La procédure d'autorisation permet de vérifier si une remorque remplit les conditions requises pour une telle utilisation. La peau du porc étant considérée comme une denrée alimentaire, la remorque doit être équipée d'une bâche approuvée pour une utilisation en contact avec les aliments. Certains fabricants proposent des modèles sur mesure dotés d'ouvertures antifuites permettant de fixer les carcasses à la remorque.

Exigences relatives aux remorques:

- Surface recouverte d'une bâche imperméable, conçue pour une utilisation en contact avec les aliments
- Il ne doit pas y avoir de fuite: la bâche sert à retenir les liquides corporels
- Pas de contact entre la carcasse et le plancher du véhicule
- Arrimage de la carcasse au moyen de sangles

Nettoyage après le transport

Après réception de la carcasse, un premier nettoyage est effectué en général directement à l'abattoir. Au besoin, ce nettoyage peut être réalisé sur l'exploitation agricole, par exemple à haute pression ou à la vapeur. En principe, les abattoirs ont l'obligation de mettre à disposition un équipement de nettoyage. Pour des raisons d'organisation, le nettoyage peut être effectué intégralement sur l'exploitation.

Contrôle de la viande

Le contrôle officiel des viandes a lieu à l'abattoir. Pour ce faire, le document d'accompagnement pour le transport et le formulaire de contrôle des animaux avant l'abattage, signé par le/la vétérinaire officiel·le, doivent être présentés.

Le contrôle des viandes est effectué sur l'exploitation par les autorités vétérinaires. Il est destiné à vérifier que la viande est propre à la consommation humaine. Il s'agit de la procédure standard dans tous les abattoirs autorisés.

Autocontrôle sur l'exploitation agricole

Outre le contrôle officiel à l'abattoir, l'exploitation elle-même a une obligation de documentation. Chaque mise à mort à la ferme nécessite un autocontrôle qui doit être documenté. Dans certains cantons, le/la vétérinaire officiel·le vérifie l'autocontrôle effectué après chaque mise à mort à la ferme. Dans d'autres, il suffit de conserver la check-list d'autocontrôle pour pouvoir la présenter à l'office vétérinaire en cas de contrôle.

Téléchargez la check-list d'autocontrôle

bioactualites.ch > Élevages > Abattage > Étapes à suivre pour la mise à mort à la ferme et au pré > Formulaires > Autocontrôle > [Mise à mort à la ferme: autocontrôle par le*la détenteur*rice d'animaux](#)

Cette check-list est disponible sur le site de l'OSAV.

Dans cette check-list, le/la boucher·ère ou l'agriculteur·rice doivent consigner et valider les informations suivantes:

- le déroulement la mise à mort à la ferme (étapes, heures, responsabilités),
- les éventuels problèmes lors de l'étourdissement ou de la saignée,
- les mesures prises pour y remédier.

Exemples issus de la pratique

Le site bioactualites.ch propose des exemples illustrant une mise en œuvre appropriée.



BIOActualites.ch

bioactualites.ch > Élevages > Abattage > Mise à mort des porcs à la ferme > [Exemples pratiques](#)

Étourdissement à la pince électrique: une méthode sûre et conforme aux lois sur la protection des animaux. Le porc est amené dans un box d'abattage bien dégagé, doté d'un sol non glissant et d'une barrière visuelle, conditions essentielles pour une mise à mort à la ferme sûre et sans stress.



Informations complémentaires

Adresses importantes

IG Hof- und Weidetötung

Président: Nils Müller, conseil: Eric Meili eric.meili@fibl.org,
Tél. +41 (0) 79 236 47 18

Conseil et formation sur la protection des animaux lors de l'abattage et du transport:

bsi Schwarzenbek

Grabauer Strasse 27A, 21493 Schwarzenbek, Allemagne
Tél. +49 4151-7017, info@bsi-schwarzenbek.de
bsi-schwarzenbek.de

Attestation de compétences Éthique animale & protection des animaux:

ABZ – Centre de formation pour l'économie carnée suisse

Schachenstrasse 43, 3700 Spiez, Suisse
Tél. +41 (0) 33 650 81 81, ausbildung@abzspiez.ch, abzspiez.ch

Publications

Fiche technique «Mise à mort à la ferme et au pré pour la production de viande»

shop.fibl.org > 1100

Vidéo FiBL Film

Mise à mort des porcs à la ferme – Le déroulement expliqué simplement

youtube.com > FiBLFilm > [Mise à mort des porcs à la ferme](#)

Vidéo intégrale sur la mise à mort à la ferme (en allemand)

youtube.com > FiBLFilm > [Hoftötung Gesamtfilm](#)

Podcast FiBL Focus

Sterben ohne Stress – die Hof- und Weidetötung von Rindern (Mourir sans stress – La mise à mort des bovins à la ferme et au pré; en allemand)

fibl.org > Infothek > Podcast > FiBL Focus > [Épisode n 3](#)

Die Weide: ein guter Ort zum Sterben (Le pré: un bon endroit pour mourir; en allemand)

fibl.org > Infothek > Podcast > FiBL Focus > [Épisode n 4](#)

Hoftötung – Eine Landwirtin erzählt (Mise à mort à la ferme – Une agricultrice raconte; en allemand)

fibl.org > Infothek > Podcast > FiBL Focus > [Épisode n 60](#)



BIOActualites.ch

bioactualites.ch > Élevages > Abattage > [Mise à mort des porcs à la ferme > Aperçu](#)

Réponses aux questions les plus fréquentes sur la mise à mort à la ferme et au pré

bioactualites.ch > Élevages > Abattage > [Réponses aux questions les plus fréquentes](#)

Installations

bioactualites.ch > Élevages > Abattage > Étapes à suivre pour la mise à mort à la ferme et au pré > [Installations techniques](#)

Formulaires et demandes

bioactualites.ch > Élevages > Abattage > Étapes à suivre pour la mise à mort à la ferme et au pré [Formulaires](#)

Impressum

Institution éditrice

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, Case postale 219, 5070 Frick, Suisse
Tél. +41 (0)62 865 72 72
info.suisse@fibl.org, fibl.org

Auteurs: Anna Jenni, Verena Bühl (toutes deux du FiBL Suisse)

Collaboration: Milena Burri, Maxime Garcia (toutes deux du FiBL Suisse)

Révision: Patrick Bangerter (Amt für Verbraucherschutz Veterinärwesen Aargau), Milena Burri (FiBL Suisse), Ahmet Candi (Office des affaires vétérinaires du canton de Berne), Daniela Haager (Quatre Pattes International), Sabine Hartmann (Quatre Pattes International), Bettina Holenstein (Demeter)

Rédaction: Phie Thanner (FiBL)

Traduction: Bérengère Letessier

Conception: Sandra Walti, Brigitta Maurer (toutes deux du FiBL Suisse)

Photos: Claudia Frick (Bio Suisse): p 1; Anna Jenni (FiBL): p 18 (2), 19; Christian Pfister (FiBL): p 7, 9, 15 (1,2), 16, 17, 18(1); René Schulte (Bio Suisse): p 2, 11 (2);

N° d'article du FiBL: 1809

Permalien: orgprints.org/id/eprint/55660/

Recommandation de citation: Jenni A., Bühl V. (2025). Mise à mort des porcs à la ferme. Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL, Frick. Sur: shop.fibl.org > 1809

Financement: Cette fiche technique a été élaborée avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Demeter, KAGfreiland et Quatre Pattes.

Nous souhaitons remercier ici chaleureusement nos donateurs.



Office fédéral
de l'agriculture



KAG freiland
für Kuh, Schwein, Huhn & Co.



Cette fiche technique peut être téléchargée gratuitement depuis la boutique en ligne du FiBL: shop.fibl.org.

Toutes les informations contenues dans cette fiche technique reposent sur les meilleures connaissances et sur l'expérience des auteurs. Malgré tout le soin apporté, des erreurs et des imprécisions ne peuvent être exclues. Les auteurs et l'éditeur ne sauraient donc être tenus responsables de toute erreur figurant dans le contenu ou d'éventuels dommages consécutifs au suivi des recommandations.

2026 © FiBL

Pour des informations détaillées sur les droits d'auteur, voir fibl.org/fr/copyright